

RCS : BREST

Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00836

Numéro SIREN : 823 414 446

Nom ou dénomination : ACCORD INTERIM

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2018 sous le numéro de dépôt 2469

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

ACCORD INTERIM

43 rue Voltaire
29200 Brest

V/REF :
N/REF : 2016 B 836 / 2018-B-2469

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 04/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Décision(s) de l'associé unique en date du 08/06/2018

Concernant la société

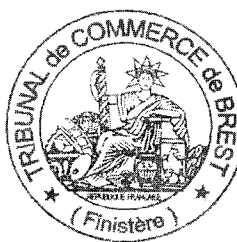
ACCORD INTERIM
Société à responsabilité limitée
43 rue Voltaire
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2469 le 04/07/2018

R.C.S. BREST 823 414 446 (2016 B 836)

Fait à BREST le 04/07/2018,

LE GREFFIER



Y. B.
B. B.



Dépôt N° B/2469
Le 04 JUL. 2018
R.C.S. BREST

Yann Lebreton

Expert-comptable
& Commissaire aux comptes

1 rue de la Fontaine Saint-Pierre
29470 - Plougastel Daoulas

Tél. +33 (0)9 67 03 25 66

Port. 06 86 85 54 70

yann.lebretonexpertise@orange.fr

REÇU LE

- 4 JUL. 2018

GREFFE TRIB. COM. BREST

ACCORD INTERIM

Comptes annuels au 31 décembre 2017



INSCRIT AU TABLEAU
DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
RÉGION BRETAGNE

ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16 novembre 2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels pour l'EURL ACCORD INTERIM au titre de l'exercice du 01/12/2016 au 31/12/2017.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- Chiffre d'affaires	900 225 euros
- Total Bilan	298 868 euros
- Résultat Comptable	24 097 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

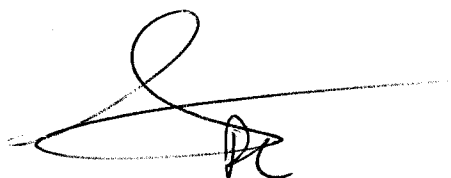
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Plougastel Daoulas

Le 6 mars 2018

Yann LEBRETON

Expert-Comptable Diplômé



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Tableau de financement*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2050 à 2059-G*
- *Annexes fiscales*



YANN LEBRETON EXPERTISE
1 RUE LA FONTAINE ST PIERRE

29470 PLOUGASTEL DAOULAS
09 67 03 25 66

Société ACCORD INTERIM

43 rue Voltaire

29200 BREST

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/12/2016 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise : Agence d'interim

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à PLOUGASTEL DAOULAS

Le 06/03/2018

Rémi PESCOSOLIDO

Yann LEBRETON

YANN LEBRETON EXPERTISE

1 RUE LA FONTAINE ST PIERRE

29470 PLOUGASTEL DAOULAS

09 67 03 25 66



BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2017 13 mois		
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	3 934	1 220	2 714
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	10 540	3 540	6 999
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	9 758	2 152	7 606
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations mises en équivalence			
Autres participations	113		113
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	15		15
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 160		4 160
Total II	28 519	6 913	21 606
Stocks et en cours			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	196 554		196 554
Autres créances	63 557		63 557
Capital souscrit - appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement	1 001		1 001
Disponibilités	10 863		10 863
Charges constatées d'avance (3)	5 287		5 287
Total III	277 261		277 261
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	305 780	6 913	298 868

ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Régularisation

BILAN PASSIF

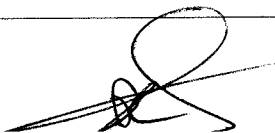
PASSIF		31/12/2017	13mois
PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		10 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		24 097
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I		34 097
FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		32 487 6 460 411
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		10 543 214 870
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV		264 771
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		298 868
			240 305

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2017 13 mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	9 0 0 2 2 5		9 0 0 2 2 5
Chiffre d'affaires NET	9 0 0 2 2 5		9 0 0 2 2 5
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 6 1
Autres produits			1 2 6 4
Total des Produits d'exploitation (I)			9 0 2 4 4 9 .
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 2 -
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			8 9 5 9 1
Impôts, taxes et versements assimilés			1 2 6 1 2
Salaires et traitements			6 2 8 0 9 7
Charges sociales			1 3 4 5 0 7
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 6 9 2
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			9 7
Total des Charges d'exploitation (II)			8 7 2 5 8 4
I - Résultat d'exploitation (I-II)			2 9 8 6 5
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

3 euros.



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2017	13 mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		1
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3	5 2 4
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		3 5 2 4
1. Résultat financier (V-VI)		3 5 2 3 -
2. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 6 3 4 2
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 8 4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1	4 6 1
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		2 2 4 5
3. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 2 4 5 -
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)		9 0 2 4 5 0
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		8 7 8 3 5 3
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		2 4 0 9 7

Euros. 

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2017	13 mois	
FRAIS D'ETABLISSEMENT	2	714.02	0.91
20100000 Frais d'Etablissement	3	934.00	1.32
28010000 Amort. frais d'établissement	1	219.98 -	0.41 -
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	6	999.09	2.34
20500000 Concessions, Brevets, Licences	10	539.58	3.53
28050000 Conc, brev, lic	3	540.49 -	1.18 -
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7	605.75	2.54
21810000 Agencement, aménagement divers	2	645.00	0.89
21830000 Matériel Bureau & Informatique	3	622.66	1.21
21840000 Mobilier	3	490.32	1.17
28181000 Amort. agencement, aménagement		258.68 -	0.09 -
28183000 Aut immob corporelles	1	227.93 -	0.41 -
28184000 AMO MOBILIER		665.62 -	0.22 -
AUTRES PARTICIPATIONS	112.50		0.04
26100000 Titres de Participation	112.50		0.04
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15.30		0.01
27100000 Titres Immobilisés	15.30		0.01
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	159.56	1.39
27500000 Dépôts & Cautionnements versés	4	159.56	1.39
Total II	21	606.22	7.23
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	196	554.03	65.77
41100000 Clients	196	554.03	65.77
AUTRES CREANCES	63	556.90	21.27
40100000 Fournisseurs		240.39	0.08
40900000 Fournisseurs Débiteurs	1	000.00	0.33
44400000 Etat Impôts sur les Bénéfices	41	194.00	13.78
44566100 TVA / Biens & Services à 20%	1	435.77	0.48
44586100 Taxes sur CA sur fact non parv		79.56	0.03
46710000 Fonds de Garantie Natixis	14	601.03	4.89
46720000 AKWAKAM	5	006.15	1.68
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1	000.50	0.33
50810000 Livret OPTIPLUS PRO	1	000.50	0.33
DISPONIBILITES	10	862.59	3.63
51200000 Banques	10	862.59	3.63
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5	287.39	1.77
48600000 Charges Constatées d'Avance	5	287.39	1.77
Total III	277	261.41	92.77
TOTAL GENERAL	298	867.63	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2017	13 mois	
CAPITAL	10 000.00		3.35
10130000 Capital social	10 000.00		3.35
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	24 096.96		8.06
Total I	34 096.96		11.41
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	32 486.58		10.87
16400000 Emprunt BPO de 31 130€	27 157.56		9.09
16410000 Emprunt 6K€	5 329.02		1.78
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	6 459.88		2.16
51700000 NATIXIS FACTOR	6 459.88		2.16
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	411.30		0.14
45500000 Associés - Comptes Courants	411.30		0.14
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 543.24		3.53
40100000 Fournisseurs	10 065.86		3.37
40800000 Fourniss. Fact. non Parvenues	477.38		0.16
DETTES FISCALES ET SOCIALES	214 869.67		71.89
42100000 Personnel Rémunérations dues	4 007.34		1.34
42110000 Intérimaires Agence de Brest	33 337.63		11.15
42120000 Intérimaires Agence de Quimper	9 774.58		3.27
42800000 Personnel ch. à Payer & Recev.	970.07		0.32
43110000 URSSAF salarié permanents	6 108.00		2.04
43120000 URSSAF intérimaires Brest	18 628.00		6.23
43130000 URSSAF intérimaires Quimper	5 464.00		1.83
43710000 Retaite + Prévoyance permanent	1 643.31		0.55
43720000 Retraite des intérimaires	28 055.17		9.39
43730000 Prévoyance des intérimaires	2 870.72		0.96
43740000 Mutuelle intérimaires	2 020.01		0.68
43750000 Mutuelle permanents	129.01		0.04
43800000 Organismes- Ch à Payer/Recev.	213.93		0.07
43860000 Autres charges à payer	6 000.00		2.01
44551000 TVA à Décaisser	25 584.00		8.56
44571400 TVA collectée à 20%	40 292.15		13.48
44580000 TVA à Régularis. ou en Attente	17 403.25		5.82
44800000 Etat Ch. à payer, Prod. à Rec.	339.00		0.11
44860000 Charges à payer	12 029.50		4.03
Total IV	264 770.67		88.59
TOTAL GENERAL	298 867.63		100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2017	13 mois	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	900	225.00	100.00
70610000 CA Brest	803	667.54	89.27
70620000 CA Quimper	96	557.46	10.73
Chiffre d'affaires NET	900	225.00	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	960.50		0.11
79100000 Transferts de charges d'explo	960.50		0.11
AUTRES PRODUITS	1	263.83	0.14
75800000 Produits Div. Gestion Courante	1	263.83	0.14
Total des Produits d'exploitation	902	449.33	100.25
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	11.76-		
60900000 R.R.R. Obtenus / Achats	11.76-		0.00-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	89	591.32	9.95
60400000 Achats Etudes & Prestations		815.90	0.09
60500000 Achats Matériel & Equipements	3	221.61	0.36
60610000 Essence	2	305.61	0.26
60611000 Gazole		489.10	0.05
60612000 Electricité		703.33	0.08
60613000 Eau		44.30	0.00
60630000 Fournitures d'Entretien	3	495.83	0.39
60640000 Fournitures Administratives	3	166.51	0.35
61300000 Locations	12	318.58	1.37
61321000 Location Immobilière Brest	9	980.65	1.11
61322000 Location Immobilière Quimper	4	400.00	0.49
61400000 Charges Locatives-Copropriété		407.23	0.05
61500000 Maintenance		962.05	0.11
61600000 Primes d'Assurance	1	670.65	0.19
61610000 Assurance multirisque pro		128.41	0.01
61620000 Assurance crédit	6	540.00	0.73
61630000 Assurance garantie financière	1	713.24	0.19
61800000 Divers	3	520.00	0.39
62200000 Intermédiaires & Honoraires	2	810.00	0.31
62260000 Honoraires Comptables	4	500.00	0.50
62270000 Frais d'actes et contentieux		266.32	0.03
62300000 Publicité, Publications	7	158.56	0.80
62500000 Déplac., Missions, Réceptions	2	625.12	0.29
62600000 Frais postaux & Télécommunic.	4	926.56	0.55
62700000 Services Bancaires	2	179.72	0.24
62710000 Frais Natixis Factor	7	724.78	0.86
62800000 Divers (Autre charge externe)	1	517.26	0.17
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12	611.96	1.40
63120000 Taxe d'Apprentissage	4	351.00	0.48
63130000 Particip. Formation Profess.	7	729.96	0.86
63511000 CFE		192.00	0.02
63514000 Taxe véhicules de sociétés		339.00	0.04

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2017	13mois	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	628	096.58	69.77
64110000 Rémunérations des intérimaires	539	404.17	59.92
64112000 Rémunérations des permanents	49	212.63	5.47
64120000 Congés payés		970.07	0.11
64130000 Primes et gratifications	1	000.00	0.11
64140000 Indemnités divers intérimaires	12	009.71	1.33
64400000 Rémun. Travail de l'Exploitant	25	500.00	2.83
CHARGES SOCIALES	134	506.93	14.94
64510000 Cotisations URSAFF intérimaire	116	103.43	12.90
64511000 Cotisations URSSAF permanents	7	743.10	0.86
64520000 Cotisations Mutuelle Intérimai	1	312.26	0.15
64521000 Cotisations Mutuelle Permanent		399.30	0.04
64530000 Cotis. retraite+prév intérim	35	133.34	3.90
64531000 Cotis. retraite+prév permanent	2	966.31	0.33
64580000 Charges sociales sur CP		213.93	0.02
64600000 Cotis. Sociales Exploitant	6	201.00	0.69
64610000 Cot soc pers expl	1	673.18	0.19
64700000 Autres Charges Sociales	1	419.61	0.16
64750000 Médecine du travail	2	535.47	0.28
64900000 CICE	41	194.00-	4.58-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	7	692.10	0.85
68111000 Immobilisations incorporelles	5	539.87	0.62
68112000 Immobilisations corporelles	2	152.23	0.24
AUTRES CHARGES		97.08	0.01
65800000 Charges Div. Gestion Courante		97.08	0.01
Total des Charges d'exploitation	872	584.21	96.93
Résultat d'exploitation	29	865.12	3.32
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		0.14	
76100000 Produits de Participations		0.14	0.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		0.50	
76400000 Revenus des VMP		0.50	0.00
Total des Produits financiers		0.64	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3	523.89	0.39
66110000 Intérêts emprunts		291.83	0.03
66160000 Int. bancaires/opé financement	3	232.06	0.36
Total des Charges financières	3	523.89	0.39
Résultat financier	3	523.25-	0.39-
Résultat courant avant impôts	26	341.87	2.93
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		784.31	0.09
67100000 Charges Except. Opé. Gestion		784.31	0.09



ciété ACCORD INTERIM
rue Voltaire

200 BREST

ANNEXE DU 01/12/2016 AU 31/12/2017

YANN LEBRETON EXPERTISE
1 RUE LA FONTAINE ST PIERRE

29470 PLOUGASTEL DAOULAS
09 67 03 25 66

ANNEXE

Exercice du 01/12/2016 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le CICE comptabilisé pour un montant de 41 194 euros a contribué au financement des investissements et à l'embauche de personnel permanent.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais d'établissement : 3 ans
- Concessions, Brevets, Licences : 1 à 3 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Néant.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/12/2016 au 31/12/2017

OPERATIONS EN DEVISES

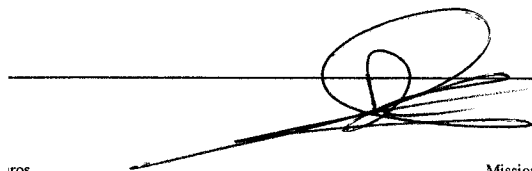
Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
rais d'établissements et de développement	TOTAL		3 934
autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		12 780
installations générales agencements aménagements divers			2 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 113
TOTAL			9 758
autres participations			113
autres titres immobilisés			15
prêts, autres immobilisations financières			4 160
TOTAL			4 287
TOTAL GENERAL			30 759

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
rais établissement et de développement	TOTAL			3 934	3 934
autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 240	10 540	10 540
installations générales agencements aménagements divers				2 645	2 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				7 113	7 113
TOTAL				9 758	9 758
autres participations				113	113
autres titres immobilisés				15	15
prêts, autres immobilisations financières				4 160	4 160
TOTAL				4 287	4 287
TOTAL GENERAL			2 240	28 519	28 519



ANNEXE

Exercice du 01/12/2016 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		1 220		1 220
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 320	779	3 540
Installations générales agencements aménagements divers		259		259
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 894		1 894
TOTAL		2 152		2 152
TOTAL GENERAL		7 692	779	6 913

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 220				
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 320				
Instal.générales agenc.aménag.divers	259				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 894				
TOTAL	2 152				
TOTAL GENERAL	7 692				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 160	0	4 160
Autres créances clients	196 554	196 554	
Impôts sur les bénéfices	41 194	41 194	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 515	1 515	
Débiteurs divers	20 848	20 848	
Charges constatées d'avance	5 287	5 287	
TOTAL	269 558	265 398	4 160

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 460	6 460		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 487	8 021	24 466	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 543	10 543		
Personnel et comptes rattachés	48 090	48 090		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 132	71 132		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 279	83 279		
Autres impôts taxes et assimilés	12 369	12 369		
Groupe et associés	411	411		
TOTAL	264 771	240 305	24 466	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 130			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 643			

ANNEXE

Exercice du 01/12/2016 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

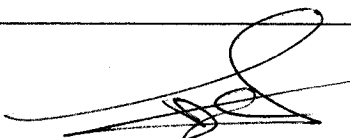
Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	1 000			1 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	477
Dettes fiscales et sociales	19 553
Total	20 030

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 287
Total	5 287



SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017	13 mois	% C.A.
Ventes marchandises + Production	9 00	2 25	100.00
+ Ventes de marchandises			
- Coût d'achat des marchandises vendues			
Marge commerciale			
+ Production vendue	9 00	2 25	100.00
+ Production stockée ou déstockage			
+ Production immobilisée			
Production de l'exercice	9 00	2 25	100.00
- Matières premières, approvisionnements consommés		12 -	
- Sous traitance directe	4	0 38	0.45
Marge brute de production	8 96	1 99	99.55
Marge brute globale	8 96	1 99	99.55
- Autres achats + charges externes	85	5 54	9.50
Valeur ajoutée	8 10	6 45	90.05
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts, taxes et versements assimilés	12	6 12	1.40
- Salaires du personnel	602	5 97	66.94
- Charges sociales du personnel	126	6 33	14.07
- Charges de l'exploitant	33	3 74	3.71
Excédent brut d'exploitation	35	4 30	3.94
- Autres produits de gestion courante	1	2 64	0.14
- Autres charges de gestion courante		97	0.01
- Reprises amortissements provisions, transferts de charges		9 61	0.11
- Dotations aux amortissements	7	6 92	0.85
- Dotations aux provisions			
Résultat d'exploitation	29	8 65	3.32
- Quotes parts de résultat sur opérations en commun			
- Produits financiers		1	
- Charges financières	3	5 24	0.39
Résultat courant	26	3 42	2.93
- Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	2	2 45	0.25
Résultat exceptionnel	2	2 45 -	0.25 -
- Impôt sur les bénéfices			
- Participation des salariés			
Résultat NET	24	0 97	2.68

TABLEAU DE FINANCEMENT **CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	31/12/2017	13 mois
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	24	097
Dotations aux amortissements et provisions	7	692
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	1	461
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	33	250
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	33	250
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres	10	000
Augmentation des comptes courants d'associés		411
Augmentation des dettes financières	37	130
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	80	791
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	30	759
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières	4	643
TOTAL DES EMPLOIS	35	402
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource nette (+) ou emploi net (-)	45	389

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 31/12/2017 13mois
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	
Stocks et en cours	
Clients et comptes rattachés	196 554
Autres créances	63 557
Comptes de régularisation	5 287
VARIATION	265 398
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 543
Autres dettes	214 870
Comptes de régularisation	
VARIATION	225 413
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	39 985-
VARIATION TRESORERIE	
Disponibilités	11 863
Concours bancaires courants	6 460-
VARIATION	5 403
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	45 389-
Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	



**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
nt global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
nt des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
nt des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes		d	
nt des distributions		e	
que celles visées en (a),		f	
, (c) et (d) ci-dessus (3)		g	
		h	
nt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
nt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
nt des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) SARL, tous les associés ; SCA, associés gérants ; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8
ANGUE MBA DAISY 5 RUE AUGUSTIN THIERRY	1 000	2017	25 500				
00 BREST							

DIVERS
ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
nt brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
essions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Dénomination de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 13
Adresse de l'entreprise 43 rue Voltaire 29200 BREST Durée de l'exercice précédent* 0

N° SIRET* 8 2 3 4 1 4 4 4 6 0 0 0 1 8 Néant ☐ *

		Exercice N clos le		N-1	
		13 11 22 01 7		10 00 00	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB	3 934	1 220	2 714	
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 540	3 540	6 999	
Fonds commercial (1)	AH				
Autres immobilisations incorporelles	AJ				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
Autres immobilisations corporelles	AT	9 758	2 152	7 606	
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU	113		113	
Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD	15		15	
Prêts	BF				
Autres immobilisations financières*	BH	4 160		4 160	
TOTAL (II)	BJ	28 519	6 913	21 606	
Matières premières, approvisionnements	BL				
En cours de production de biens	BN				
En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR				
Marchandises	BT				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	196 554		196 554	
Autres créances (3)	BZ	63 557		63 557	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 001		1 001	
Disponibilités	CF	10 863		10 863	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 287		5 287	
TOTAL (III)	CJ	277 261		277 261	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	305 780	6 913	298 868	

vois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) (3) Part à plus d'un an : CR

se de réserve propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

CAPITAUX PROPRES

propres

pour risques
et charges

DETTES (4)

mpte
général

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10.000.....)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 097	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	34 097	
propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	38 946	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	411	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 543	
	Dettes fiscales et sociales	DY	214 870	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
mpte général	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	264 771	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	298 868	
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	240 305	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 460	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF		
	FG	900 225	FH	FI	900 225	
Chiffres d'affaires nets*	FJ	900 225	FK	FL	900 225	
Production stockée*				FM		
Production immobilisée*				FN		
Subventions d'exploitation				FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	961	
Autres produits (1) (11)				FQ	1 264	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	902 449	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	(12)	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	89 591	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	12 612	
Salaires et traitements*				FY	628 097	
Charges sociales (10)				FZ	134 507	
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	7 692	
				GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
Autres charges (12)				GE	97	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	872 584	
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	29 865	
en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
	Produits financiers de participations (5)			GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	1	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 524	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	3 524		
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(3 523)	
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	26 342	

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

BOF 11 2022 2019

ulaire obligatoire (article 53 A
ode Général des Impôts)

signation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	784		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 461		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 245		
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 245)		
articipation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
mpôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	902 450		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	878 353		
- BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	24 097		
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
(9)	Dont transferts de charges									A1	961		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2	7 874		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	1 673	obligatoires	A9	6 201					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Mise au rebut logiciel										1 461			
Amendes et pénalités										177			
Sinistre véhicule										607			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

signation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

DRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				CZ		D8		D9	3 934
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				KD		KE		KF	12 780
Terrains						KG		KH		KI	
Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	2 645
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	7 113
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
Avances et acomptes						LK		LL		LM	
TOTAL III						LN		LO		LP	9 758
Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W	113
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	15
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	4 160
TOTAL IV						1Q		1R		1S	4 287
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G		0H		0J	30 759

DRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		1		2		3		4	
Frais d'établissement et de développement		IN		CO		DO	3 934	D7	3 934
Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV	2 240	LW	10 540	IX	10 540
TOTAL I		IN		CO		DO		D7	
TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
Terrains		IP		LX		LY		LZ	
Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 645	MO	2 645
	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	7 113	MU	7 113
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG		NH	9 758	NI	9 758
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
Autres participations		IO		OX		OY	113	OZ	113
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	15	2D	15
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 160	2G	4 160
TOTAL IV		I3		NJ		NK	4 287	2H	4 287
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	2 240	OL	28 519	OM	28 519

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Signature de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Bâtiments le développement	TOTAL I	CY		EL	1 220	EM		EN	1 220		
	TOTAL II	PE		PF	4 320	PG	779	PH	3 540		
Bâtiments		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Véhicules	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	259	QF		QG	259		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
Matériel	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	1 894	QN		QO	1 894		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV	2 152	QW		QX	2 152		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN		OP	7 692	OQ	779	OR	6 913		

IDRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
nobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
ss immob. incor- les TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
ins		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Inst.gales.agenc et am.des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
techniques et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Inst.gales.agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup.et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
s d'acquisition de s de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (+ NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

signature de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☒ *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières(1)*	6A 6E O2 9U O6	6B 6F O3 9V O7	6C 6G O4 9W O8	6D 6H O5 9X O9
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE UG UJ	UF UH UK	

tes mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

OTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par
rticle 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	4 160	UV	(0)	UW
	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	196 554		196 554	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres	VM	41 194		41 194	
	collectivités	VB	1 515		1 515	
publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
	Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	20 848		20 848	
Charges constatées d'avance		VS	5 287		5 287	
TOTAUX		VT	269 558	VU	265 398	VV
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	6 460	6 460					
		à plus de 1 an à l'origine		VH	32 487	8 021	24 466				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	10 543	10 543					
Personnel et comptes rattachés				8C	48 090	48 090					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	71 132	71 132					
Etat et collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	83 279	83 279					
collectivités publiques		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 369	12 369					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	411	411					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K							
Créance représentative de titres empruntés remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	264 771	VZ	240 305	24 466			
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	37 130	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	4 643	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

aire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
Explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dénomination de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

ÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés										WA	24 097	
	de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :		WB		
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					WC		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	339				XE	339	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					XW		
Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	
-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7					K7		
impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN	
												WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	
Intégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW					WQ	177
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Intégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Montant fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	24 613	

DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP		
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations										WW		
		Produit net des actions et parts d'intérêts :										XB		
		Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										I6		
Majoration d'amortissement *												WZ		
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XA	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA			ZY	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			XD	
											PC			XF
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS		
Deductions diverses à détailler (feuillet séparé (EXT 2))		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégagee par le report en arriere du deficit		ZI			XG	41 194	
Deduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	41 194		

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

bénéfice (I moins II)

déficit (II moins I)

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

XO

16 581

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

31/12/2017

[illegible]

(10)

DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

2058 B 2058 B 2058

laire obligatoire (article 53 A
de Général des Impôts)

gnation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

SUIVI DES DEFICITS

cits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
cits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
cits reportables (différence K4 - K5)	K6	
cits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	16 581
l des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	16 581

INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

tant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
mnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
visions pour risques et charges *	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
visions pour dépréciation *	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
rges à payer	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

NTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
rt. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

ette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

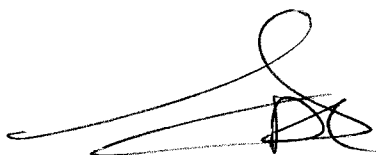
11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Affectation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM										Néant ☐ *	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD				Dividendes		- Autres réserves	ZD		
Prélèvements sur les réserves		OE				Autres répartitions			ZE		
						Report à nouveau			ZF		
TOTAL I		OF				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZG		
								ZH			

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :		
EXTERNES	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS						
	- Sous-traitance							YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	27 106		XQ	27 106					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	7 576					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV						
TAXES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	54 909					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	89 591					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	192					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			YZ	12 420					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	12 612					
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	180 045					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	11 921					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2017)*							OB	586 068					
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS							
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%		%			
- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH							
GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation. Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



Dénomination de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☐ *

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Ordre et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1 Ciléa logiciel in	2 240		779		1 461
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
A - REVENUS DIVERSES	1	(1 461)	(1 461)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - AUTRES REVENUS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(1 461)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Signature de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

données dans la notice n° 2032

gnation de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM

Néant ☒ *

entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
1s-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
s-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
1s-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
1s-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

s plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les
ces ouverts à compter du 31 décembre 2007.
explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Signature de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM	Néant ☒ *
--	---

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Prises figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFIP N°2069-RCI-SD 2018

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 17													
Dénomination de l'entreprise : Société ACCORD INTERIM										Néant			
SIREN de l'entreprise				8	2	3	4	1	4	4	6	PME au sens communautaire	Cocher la case
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés										Cocher la case			
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :													
SIREN de la société déclarante													
Dénomination de la société mère :													
SIREN de la société mère													
CREANCES REPORTABLES													
Réduction d'impôt en faveur du mécénat													
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen													
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 7 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 7 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)													
41 025													
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM													
Dont préfinancement													
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM													
1 586 068													
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM													
2													
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)													
3													
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail													
4													
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés													
5													
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE													
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise													
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés													
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage													
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs													
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)													
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement													
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)													
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés													
Autres créances non reportables et restituable au titre de l'exercice													
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES													
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)													

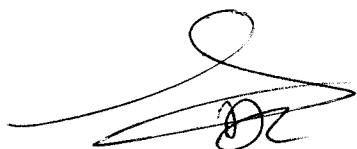
(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 7 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	1 6 9
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.



Exercice clos le : 31/12/2017

Dénomination de l'entreprise :	Société ACCORD INTERIM	N° Siret :	82341444600018
Adresse :	43 rue Voltaire 29200 BREST		
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés : ☐

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2017
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	1	586 068
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7.0%)	2	41 025.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7%) x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	41 025.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	41 025.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL		7		

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				



IV - UTILISATION DE LA CREANCE

S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	8	41 025.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	10	41 025.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	41 025.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	15	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

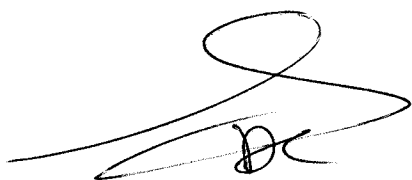
Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	41 025

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	
---	-----------	--



EURL ACCORD INTERIM**Au capital de 10 000 euros****Siège social : 43 rue Voltaire – 29200 BREST.****RCS de Brest numéro 823 414 446 00018****Décision d'approbation des comptes annuels de l'associée unique
et gérante du 8 juin 2018****Exercice clos le 31 décembre 2017**

Le 8 juin 2018,

Au 43 rue Voltaire – 29200 BREST, siège de la société,

La soussignée Madame Cariou Daisy, associée unique et gérante de la société « Accord Intérim », a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Madame Cariou Daisy a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui se traduisent par un bénéfice de 24 096.96 euros.

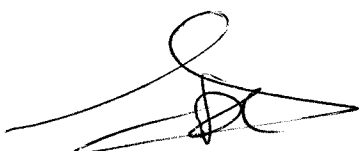
Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 24 096.96 euros de la manière suivante :

- Au poste « Réserve légale » pour 5% du résultat comptable dans la limite de 10% du Capital Social, soit 1 000.00 euros.
- Au poste « Autres réserves » pour le montant restant, soit 23 096.96 euros.

A l'issue de cette affectation, le poste « Réserve légale » est porté à un solde de 1 000 euros, et le poste « Autres réserves » est porté à un solde de 23 096.96 euros.



TROISIEME DECISION

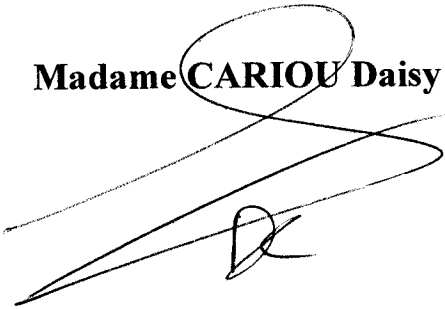
L'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique précise qu'en application de l'article R.223-26 du code de commerce, les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique, en annexe au présent procès-verbal.

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Madame CARIOU Daisy

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small 'C' at the end.

EURL ACCORD INTERIM
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 43 rue Voltaire – 29200 BREST.
RCS de Brest numéro 823 414 446 00018

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 8 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 24 096.96 euros de la manière suivante :

- Au poste « Réserve légale » pour 5% du résultat comptable dans la limite de 10% du Capital Social, soit 1 000.00 euros.
- Au poste « Autres réserves » pour le montant restant, soit 23 096.96 euros.

A l'issue de cette affectation, le poste « Réserve légale » est porté à un solde de 1 000 euros, et le poste « Autres réserves » est porté à un solde de 23 096.96 euros.

Brest, le 8 juin 2018

Mme CARIU Daisy

